

ACCUEIL DE JOUR JEAN RODHAIN

5 RUE DES AUGUSTINS, 57000 METZ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



SOMMAIRE

ÉDITO	3
LE PUBLIC	4
LES MISSIONS	5
LE FONCTIONNEMENT	8
LES SERVICES	12
LES PARTENAIRES	15
LES MOMENTS FORTS	17
LE BILAN FINANCIER	19
PERSPECTIVES 2026	21
REMERCIEMENTS	22

ÉDITO

L'Accueil de Jour Jean Rodhain a connu une année 2025 très perturbée par les travaux de rénovation et de mise en conformité du bâtiment, commencés au mois d'avril. L'installation des bungalows dans la grande cour intérieure a permis la continuité de l'accueil même si c'était en mode dégradé. Les conditions matérielles très contraintes ont obligé à **baissier le seuil d'accueil** de 70 à 30 personnes par jour.

Les personnes sans solution d'hébergement ont été accueillies prioritairement. Une palissade a séparé la cour en deux pour isoler l'Accueil de Jour provisoire des interventions des ouvriers du chantier de réhabilitation du bâtiment. Cette séparation n'a pas empêché les nuisances permanentes engendrées par le bruit, la poussière et la forte restriction des espaces de vie.

Toutes les activités collectives ont dû être suspendues et l'accueil a été réduit à son strict minimum pour permettre aux personnes à la rue de se restaurer et de se mettre au chaud. Les capacités de cuisine imaginées initialement au Grand Séminaire n'ont pu être satisfaites à cause des contraintes trop lourdes du lieu. La solution de repli avec la cuisine de l'UDAF place Saint Thiebault n'a pas pu aboutir. Il a fallu faire avec les moyens du bord et les espaces disponibles dans les bungalows.

Ce sont **469 personnes différentes** qui ont été accueillies en 2025 et la restauration de ces personnes s'est faite exclusivement en matinée par une équipe restreinte de bénévoles accompagnée par **Anne-Catherine Kiffer de l'UDAF¹**. Le plus petit nombre de personnes accueillies a permis de consacrer davantage de temps à chacun et la qualité de l'accompagnement a pu être garantie pendant toute la période des travaux par une équipe de bénévoles accompagnée par **Sylvie Geslin-Schweitzer**.

Cette période particulière a tout de même été l'occasion de repenser les manières d'agir sur les procédures d'hygiène et de sécurité alimentaire, sur la gouvernance du lieu avec les perspectives d'un Conseil de Maison qui a connu sa première réunion le 21 novembre 2025. Les personnes accueillies sont impliquées au même titre que les salariés et les bénévoles dans le choix des orientations de l'accueil de jour.

A l'issue des travaux, **la PASS de Ville¹**, ouverte depuis le 24 novembre 2025, avenue Robert Schumann - Place de la République à Metz, sera transférée au 5 rue des Augustins le 2 novembre 2026.

Fruits de dix années d'engagements de plusieurs associations du **RESAM***, Pilotée par l'AIEM¹ et sa coordinatrice de la PASS de Ville, **Carolina MOREIRA-LARA**, elle permettra l'accès aux soins, à la santé et aux droits des personnes en situation de grande précarité qui trop souvent renoncent aux soins face à l'éloignement de la **PASS¹ hospitalière de MERCY**, à la complexité des démarches et à la fracture numérique.

L'Accueil de Jour Jean Rodhain à Metz ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans le soutien indéfectible de la **DDETS 57** que nous remercions chaleureusement pour leur soutien et leur confiance.



Rémy JUNKER

*RESAM : Réseau de Solidarité des Associations Messines

¹Cf : page 16

LE PUBLIC

L'Accueil de Jour Jean Rodhain, porté par le Secours Catholique est spécialisé dans l'accueil **des hommes de plus de 25 ans** en situation de **sans domicile stable** ou **vivant à la rue**. Il constitue pour eux un **espace accessible en journée**, permettant de répondre à des besoins essentiels mais aussi de retrouver du lien, des repères et un accompagnement.

Les personnes accueillies présentent **des parcours et des situations très divers**. Certaines vivent durablement dans la rue, d'autres sont hébergées temporairement, en structure ou chez des tiers. À ces situations peuvent s'ajouter **des difficultés administratives, financières, sanitaires ou sociales**, qui rendent les parcours particulièrement fragiles. L'AJR accueille chaque personne là où elle en est, sans réduire son parcours à sa situation administrative ou à son absence de logement. Derrière chaque passage se trouve une histoire singulière, avec ses ruptures, ses difficultés mais aussi ses capacités et ses ressources.

L'année 2025 a cependant été particulière. Les importants travaux engagés dans les locaux ont conduit l'AJR à fonctionner **en mode dégradé** à partir du 18 juin. Dans ce contexte, maintenir le lien avec les personnes accueillies et avec les bénévoles tout en poursuivant les travaux a nécessité une importante réorganisation du fonctionnement. Cette situation nous a conduits à recentrer temporairement notre accueil sur le public prioritaire de l'AJR : **les hommes de plus de 25 ans vivant à la rue**.

Ce recentrage, associé à la réduction des activités pendant la période de travaux, a nécessairement eu une incidence sur le nombre de personnes accueillies au cours de l'année.

En 2025, **469 personnes différentes** ont été accueillies à l'AJR, contre 830 en 2024 et 705 en 2023. Cette diminution ne traduit pas à elle seule une baisse des besoins ou une diminution de la précarité sur le territoire. Elle doit être replacée dans le contexte très particulier de l'année : **réduction de l'activité, fonctionnement en mode dégradé et recentrage du public accueilli**.

ANNÉES	PERSONNES ACCUEILLIES
2022	550
2023	705
2024	830
2025	469



La réduction du nombre de personnes accueillies a demandé aux équipes de rester particulièrement attentives aux situations des personnes qui continuaient à franchir la porte de l'AJR. Dans un contexte où les possibilités d'accueil étaient réduites, l'enjeu était de **ne pas perdre le lien avec les personnes** les plus éloignées des dispositifs et de continuer à **répondre aux besoins les plus urgents**.

La répartition par âge nous montre que la tranche des **36-50 ans** demeure la plus représentée, avec **199 personnes accueillies** en 2025. Elle représente à elle seule environ **43 %** des personnes accueillies.

TRANCHE D'ÂGE	2022	2023	2024	2025
Moins de 25 ans	37	54	38	14
26-35 ans	139	153	205	89
36-50 ans	231	304	364	199
51-65 ans	121	152	182	132
Plus de 65 ans	23	42	41	35



Les **26-35 ans** constituent le deuxième groupe d'âge, avec **89 personnes**. Les **51-65 ans** représentent également une part importante du public accueilli, avec **132 personnes**. En additionnant les 26-35 ans, les 36-50 ans et les 51-65 ans, **420 personnes** sur les 469 accueillies en 2025 avaient entre **26 et 65 ans**, soit près de **90 % du public**. Un élément mérite particulièrement notre attention en 2025 : **la place des personnes de 51 ans et plus**.

Les 51-65 ans représentent 132 personnes, auxquels s'ajoutent 35 personnes de plus de 65 ans. Au total, **167 personnes accueillies** avaient **plus de 50 ans**, soit près de **36 % du public accueilli**. Cette donnée rappelle que la vie à la rue et la grande précarité concernent également **des personnes vieillissantes**. Pour ces personnes, les difficultés liées à l'absence de logement stable peuvent se cumuler avec une perte d'autonomie, des problèmes de santé, un isolement plus important ou une difficulté croissante à effectuer seules certaines démarches.

Les moins de 25 ans représentent **14 personnes** en 2025, contre 38 en 2024 et 54 en 2023. Cette diminution est **cohérente avec le fonctionnement de l'AJR**. L'Accueil de Jour est **destiné aux hommes de plus de 25 ans**. Lorsqu'une personne plus jeune se présente, elle n'est pas laissée sans réponse : l'équipe prend le temps d'une première écoute et recherche avec elle une orientation vers les dispositifs compétents pour les jeunes.

Cette manière de faire permet de respecter à la fois le positionnement de l'AJR et la nécessité de ne pas laisser une personne sans solution ni information lorsqu'elle pousse la porte du lieu.

En 2025, malgré un contexte de fonctionnement particulièrement contraint, **469 hommes différents** ont franchi la porte de l'Accueil de Jour. Pour certains, il s'agissait d'un passage ponctuel. Pour d'autres, l'AJR constitue un **repère régulier** dans un quotidien marqué par l'instabilité. Un prénom que l'on retient, une personne que l'on reconnaît, un café partagé, une démarche administrative réalisée ensemble, une douche, un repas ou simplement **quelques minutes d'échange** peuvent sembler anodins. Pourtant, ces gestes répétés contribuent à **restaurer progressivement une relation de confiance**.

Les chiffres de 2025 témoignent donc à la fois de **l'impact des travaux** sur notre activité et de **la réalité du public** qui continue à avoir besoin de l'AJR : un public majoritairement adulte, marqué par la précarité, avec une présence importante des personnes de plus de 50 ans, et dont les parcours nécessitent bien souvent une réponse globale, humaine et inscrite dans la durée.

LES MISSIONS

En 2025, les missions de l'Accueil de Jour Jean Rodhain ont été mises à l'épreuve par une année particulière. Les travaux et le fonctionnement en mode dégradé ont entraîné une diminution du nombre de personnes accueillies et un fonctionnement avec un **flux limité** à environ **40 personnes par jour**.

Cette contrainte a aussi créé une opportunité : **prendre davantage le temps de la rencontre**. Avec moins de passages, les bénévoles et les salariés ont pu être davantage disponibles pour les personnes présentes. Chaque nouvelle personne a pu être rencontrée individuellement, permettant de mieux comprendre sa situation, ses besoins et ses attentes. Cette attention portée à la rencontre a renforcé les trois dimensions essentielles de la mission de l'AJR : **offrir un espace de paix et de répit, recréer du lien et favoriser l'accès aux droits**.

UN LIEU DE PAIX ET DE RÉPIT

Pour une personne qui vit à la rue, trouver un endroit où l'on peut simplement entrer, s'asseoir, prendre un café, se réchauffer, prendre une douche ou parler sans être jugé est déjà une réponse essentielle. À l'AJR, **le répit ne se limite pas aux services proposés**. Il tient aussi à l'ambiance du lieu et à la manière dont chacun est accueilli. Être reconnu, appelé par son prénom, pouvoir s'installer quelques minutes sans avoir à se justifier : ces gestes simples contribuent à **restaurer un sentiment de sécurité et de dignité**.

Une personne peut ainsi arriver tendue ou épuisée et repartir quelques heures plus tard plus apaisée. Une douche, un petit-déjeuner, des vêtements propres, un moment dans la salle de convivialité ou une conversation avec un bénévole peuvent permettre de **reprendre son souffle** avant de retourner affronter les difficultés du quotidien.

« Ici, je peux me poser. Je sais que je peux venir sans qu'on me demande tout de suite ce que je vais faire de ma vie. »

Parole d'une personne accueillie.

Le répit est donc une mission en soi. Avant de pouvoir entreprendre une démarche ou envisager un projet, il faut parfois simplement pouvoir souffler.

UN LIEU DE LIEN SOCIAL

Certaines personnes viennent d'abord pour un petit-déjeuner ou une douche. Puis elles reviennent. Un prénom est retenu, une habitude s'installe, une discussion commence.

Peu à peu, **une relation de confiance** peut se construire. Cette relation ne se décrète pas. Elle demande du temps et de la régularité. Elle suppose aussi de **respecter le rythme de chacun** : certains ont envie de parler immédiatement, d'autres restent en retrait plusieurs semaines avant d'oser solliciter un bénévole.

L'année 2025, et notamment la période de fonctionnement en mode dégradé, a permis de redonner toute sa place à cette dimension. Les liens se créent également entre personnes accueillies.

« Ici, c'est comme une famille. Quand je ne viens pas, on me demande où je suis. »

Parole d'une personne accueillie.

Cette **dimension fraternelle** constitue une véritable force de l'AJR. Elle permet de sortir, même temporairement, de l'isolement et de retrouver une place dans **un collectif**. Le rôle des bénévoles est essentiel dans cette dynamique.

UN TREMLIN VERS L'ACCÈS AUX DROITS

L'Accueil de Jour constitue souvent une **première porte d'entrée** vers les droits pour des personnes qui sont éloignées des institutions ou qui ont progressivement renoncé à effectuer leurs démarches. L'accès aux droits commence souvent par une demande très simple : comprendre un courrier, appeler un organisme, prendre un rendez-vous ou savoir vers qui se tourner.



EN 2025

Le contexte de travaux nous a permis de renforcer cette approche. Avec moins de personnes accueillies simultanément et un accueil davantage **centré sur la rencontre**, les nouvelles personnes ont pu être rencontrées individuellement dès leur arrivée. Cette première rencontre permettait de repérer les besoins, d'identifier les urgences et, lorsque cela était nécessaire, de proposer une orientation ou un accompagnement.

L'objectif n'est pas de faire à la place de la personne ni de se substituer aux travailleurs sociaux et aux institutions. Il s'agit plutôt de **remettre la personne en mouvement**, de l'aider à comprendre son environnement administratif et de faciliter la mise en relation avec le bon interlocuteur.

Concrètement, cela peut passer par une domiciliation, une demande ou une réouverture de droits, une orientation vers l'hébergement, une démarche de santé, la compréhension d'un courrier ou la prise de contact avec un partenaire.

Les difficultés rencontrées en 2025 montrent cependant que l'accès aux droits reste un parcours semé d'obstacles. Environ **35 % des personnes rencontrées** sont dépourvues de domiciliation administrative. Près de **30 % sont sans RSA ou en rupture de droits**. Les difficultés d'accès aux soins, à l'hébergement et au logement restent également très importantes.

Dans ce contexte, l'AJR **joue un rôle d'interface** : nous sommes souvent le lieu où une difficulté est repérée avant de pouvoir être orientée vers le dispositif compétent.

« Je ne savais pas à qui demander. Ici, on m'a expliqué et on m'a aidé à prendre le rendez-vous. »
Parole d'une personne accueillie

L'accès aux droits ne se résume donc pas à remplir un formulaire. Il commence par une relation de confiance qui permet à la personne d'exprimer ce dont elle a réellement besoin.

Cette expérience nous rappelle que la **qualité de l'accueil** ne se mesure pas uniquement au nombre de personnes reçues ou au nombre de services rendus. Elle se mesure aussi à la **qualité de la relation construite**.

À l'AJR, un petit-déjeuner peut être le début d'une conversation. Une conversation peut faire émerger une difficulté. Cette difficulté peut conduire à une démarche. Et une démarche peut devenir le premier pas vers une nouvelle étape du parcours.

C'est cette continuité entre **accueil, répit, lien et accès aux droits** qui donne tout son sens à la mission de l'Accueil de Jour Jean Rodhain.



LE FONCTIONNEMENT

L'Accueil de Jour Jean Rodhain est avant tout un **projet collectif**. Son fonctionnement repose sur la complémentarité entre **bénévoles, salariés, personnes accueillies et partenaires**. Cette complémentarité a pris une dimension particulière en 2025.

Les travaux et la période de fonctionnement en mode dégradé ont obligé chacun à revoir ses habitudes, à s'adapter et à prendre davantage soin de la manière dont l'accueil était organisé. Dans ce contexte contraint, la mobilisation de tous a permis de maintenir l'essentiel : continuer à accueillir, rester présents et préserver le lien avec les personnes.

LES BÉNÉVOLES : FAIRE VIVRE L'AJR AU QUOTIDIEN

Les bénévoles sont au coeur du fonctionnement de l'Accueil de Jour. Ce sont eux qui, chaque matin, contribuent à faire du lieu **un espace accueillant et chaleureux**.

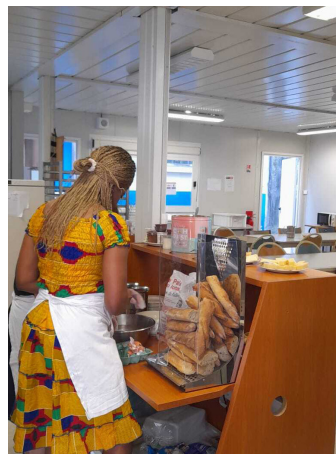
Ils préparent les petits-déjeuners et les repas, accueillent les personnes, assurent les différents services, participent aux ateliers, accompagnent les temps de convivialité et, surtout, sont présents dans la relation. Mais leur rôle ne peut pas être résumé à une liste de tâches. La présence bénévole est d'abord **une présence humaine**.

Un café servi avec le sourire, un prénom retenu, une conversation autour d'un jeu, une attention portée à quelqu'un qui semble aller moins bien : ce sont ces **gestes quotidiens** qui donnent sa dimension **fraternelle** à l'AJR.

La vie d'équipe constitue le socle de cet engagement. Elle permet de partager les expériences, de se soutenir face aux situations parfois difficiles et de construire progressivement une posture commune. À l'AJR, les bénévoles peuvent avoir des parcours, des sensibilités et des expériences très différents. Cette diversité est une **richesse**, mais elle nécessite également de pouvoir échanger et se mettre d'accord sur un cadre commun.

Les équipes se réunissent ainsi régulièrement, environ tous les deux mois, autour de plusieurs objectifs :

- Maintenir le lien entre les bénévoles ;
- Partager les situations rencontrées ;
- Questionner les pratiques ;
- Ajuster l'organisation ;
- Faire circuler les informations ;
- Permettre à chacun d'exprimer ses difficultés ou ses idées ;
- Construire des réponses communes.



Ces temps sont importants pour éviter que chacun reste seul face à une situation. Une difficulté rencontrée par un bénévole devient une question que l'équipe peut porter collectivement. Les salariés accompagnent cette dynamique au quotidien, en apportant leur regard professionnel, en aidant à prendre du recul et en soutenant les bénévoles dans leur engagement.

Des formations et temps de sensibilisation viennent également renforcer les pratiques : écoute, gestion des situations conflictuelles, posture d'accueil, communication ou encore compréhension des réalités sociales rencontrées par le public.

Des bénévoles particulièrement mobilisés. Ce n'est pas moins de **107 bénévoles** qui se sont mobilisés ponctuellement ou régulièrement.

La période de travaux a été un véritable test pour l'équipe bénévole. Les repères habituels ont changé, les espaces ont été déplacés ou réduits et les services ont dû être adaptés. Il a fallu accepter de ne pas pouvoir « faire comme avant », tout en continuant à faire vivre l'accueil.

Les bénévoles ont participé à cette adaptation : changement des organisations, répartition différente des tâches, maintien des services prioritaires, adaptation aux nouveaux espaces et maintien d'une présence auprès des personnes accueillies.

Cette période a aussi permis de constater une chose essentielle : l'AJR tient parce que des personnes choisissent de s'y engager et de prendre leur part de responsabilité dans le projet.



« On ne pouvait plus fonctionner comme avant, mais on avait envie de rester là. Il fallait trouver comment faire autrement sans perdre ce qui fait l'AJR. »

Parole de bénévole

Pour certains bénévoles, cette période a été déstabilisante ; pour d'autres, elle a été l'occasion de découvrir de nouvelles manières de participer. Dans tous les cas, elle a renforcé **la nécessité de communiquer**, de **s'entraider** et de **prendre des décisions collectivement**. Les bénévoles ne sont donc pas une ressource complémentaire du fonctionnement : ils en sont l'une des forces principales.

UNE ÉQUIPE SALARIÉE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DU PROJET

L'AJR se distingue par la présence d'une équipe salariée composée de **quatre professionnels** issus de trois structures associatives complémentaires : **le Secours Catholique**, **l'UDAF** de Moselle et **l'AIEM**.

Cette organisation, soutenue notamment par les financements de la **DDETS** pour les postes UDAF et AIEM, permet à l'accueil de jour de disposer de compétences qui viennent renforcer l'engagement bénévole. La présence de professionnels ne remplace pas la relation fraternelle portée par les bénévoles. Elle permet au contraire de l'étayer, de sécuriser certaines situations et de donner aux équipes les moyens d'aller plus loin dans l'accompagnement.



AURÉLIE LEGOUGNE — SECOURS CATHOLIQUE, ANIMATRICE DE RÉSEAU DE SOLIDARITÉ

La coordinatrice assure l'animation et la coordination globale de l'AJR. Elle accompagne les équipes bénévoles, organise le fonctionnement, veille à la cohérence du projet et représente l'accueil de jour dans les différentes instances et auprès des partenaires.

Son rôle est également de faire le lien entre les différentes composantes de l'AJR : bénévoles, salariés, personnes accueillies, partenaires et instances du Secours Catholique.

En 2025, ce rôle de coordination a été particulièrement important pendant la période de travaux : organisation du fonctionnement en mode dégradé, adaptation des équipes, circulation de l'information et maintien du lien entre tous les acteurs.

ANNE-CATHERINE KIFFER — UDAF DE MOSELLE, CESF – 40 %

La présence d'Anne-Catherine apporte une compétence spécifique autour de l'accompagnement social, de l'alimentation et de la vie quotidienne.

Elle accompagne les équipes bénévoles dans leurs pratiques et contribue notamment à la qualité du fonctionnement de la restauration : hygiène alimentaire, sécurité, organisation et équilibre alimentaire.

En 2025, elle a également poursuivi le travail autour du programme « Mieux manger pour tous », en faisant de l'alimentation un véritable support de prévention, de convivialité et de dignité.

Sa présence permet aux bénévoles de ne pas rester seuls face aux questions sociales ou alimentaires qu'ils rencontrent et de bénéficier d'un appui professionnel pour faire évoluer leurs pratiques. Les équipes ont également travaillé sur la mission et répartition des rôles de chacun, l'organisation des équipes.



SYLVIE SCHWEITZER-GESLIN — UDAF DE MOSELLE, CESF ET ES – 60 %

Sylvie apporte son expertise dans l'accompagnement social et l'accès aux droits. Elle soutient les personnes accueillies dans leurs démarches et accompagne les bénévoles dans la compréhension des situations rencontrées.

Son rôle permet notamment de faire le lien entre une demande exprimée au quotidien par une personne et les dispositifs ou partenaires susceptibles d'y répondre.

Elle participe également au développement de la participation et de la gouvernance partagée, notamment à travers les réflexions menées avec les équipes et les personnes accueillies.

En 2025, son implication dans les instances de veille sociale et les liens avec les partenaires, notamment l'IRTS, a contribué à renforcer l'ouverture de l'AJR sur son environnement professionnel.

LAHOUCINE BOUSHAB — AIEM, TRAVAILLEUR PAIR

La présence de Lahoucine constitue une spécificité et une véritable richesse pour l'AJR. Son expérience de travailleur pair lui permet d'occuper une place particulière dans la relation avec les personnes accueillies. Il facilite le contact, participe à l'« aller vers », aide à la compréhension mutuelle et peut intervenir comme médiateur lorsque la relation avec une institution ou un professionnel est difficile.

En 2025, son rôle a notamment porté sur l'accueil, l'orientation, la traduction, le lien social et la mobilisation des personnes. Il a également participé aux sorties culturelles et contribué à créer des passerelles avec l'AIEM. Son positionnement permet parfois de franchir une première barrière : une personne qui ne souhaite pas spontanément parler à un professionnel peut accepter plus facilement un échange avec quelqu'un dont l'approche et le parcours lui parlent davantage.

Il contribue ainsi à faire de l'AJR un lieu où les personnes accueillies peuvent elles-mêmes devenir des ressources pour les autres.



Une complémentarité qui fait la différence : La force de l'équipe salariée réside moins dans la somme de ses compétences que dans leur articulation. Un bénévole peut repérer qu'une personne rencontre une difficulté. Il peut en parler à l'équipe. Le professionnel peut alors approfondir la situation et identifier les possibilités. Le travailleur pair peut faciliter la relation ou l'orientation. Le partenaire compétent peut ensuite prendre le relais.

Cette chaîne est essentielle : elle permet de partir de la relation humaine pour aller vers l'accompagnement, sans perdre la personne au passage. Les postes UDAF et AIEM financés par la DDETS apportent donc une réelle plus-value au territoire. Ils permettent de renforcer la capacité de l'AJR à repérer les besoins, accompagner les situations complexes, orienter vers le droit commun et faire remonter les difficultés rencontrées par les personnes.

DES STAGIAIRES ET JEUNES ENGAGÉS

En complément de l'équipe permanente, l'AJR accueille également **des stagiaires** et **des jeunes engagés** dans des missions de **service civique**. En 2025, Iman, Lou, Jodie et Naomi ont notamment contribué à la vie de la structure. Leur présence apporte un regard neuf, de nouvelles idées et une autre manière d'entrer en relation avec les personnes accueillies.



L'IMPLICATION DE TOUS

L'un des principes forts de l'AJR est de considérer que **chacun peut contribuer à la vie du lieu**. Les bénévoles viennent d'horizons différents. Certains ont une longue expérience associative, d'autres découvrent l'engagement. Certains disposent de compétences professionnelles qu'ils souhaitent transmettre ; d'autres apportent simplement leur disponibilité, leur écoute ou leur envie d'être utiles. Elle l'est encore davantage lorsque les personnes accueillies peuvent elles aussi prendre part à la vie collective.

À l'AJR, une personne qui vient initialement chercher de l'aide peut progressivement devenir celle qui aide à son tour : donner un coup de main en cuisine, participer à une activité, accompagner quelqu'un, proposer une idée ou simplement prendre une responsabilité dans la vie quotidienne du lieu. Le passage de « personne aidée » à « personne qui contribue » est **un changement important**. Il permet de reconnaître les compétences et les expériences de chacun et de sortir d'une relation uniquement descendante.

« Au début, je venais ici parce que j'avais besoin. Maintenant j'aime aussi pouvoir donner un coup de main. »

Parole d'une personne accueillie devenue bénévole

Cette logique de participation a été poursuivie en 2025 à travers différents groupes de travail et espaces participatifs. Dans la continuité du travail engagé autour de **la charte de l'engagement**, plusieurs réflexions ont permis de questionner les règles de fonctionnement, l'accueil chaleureux. Des groupes participatifs entre pairs ont également permis de recueillir la parole de personnes accueillies qui ne sont pas nécessairement engagées dans les équipes bénévoles.

LE CONSEIL DE MAISON : DÉCIDER ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

Le Conseil de Maison est l'un des espaces privilégiés de cette participation collective. Il se réunit en principe **une fois par trimestre**, et davantage lorsque l'actualité de l'AJR le nécessite, il **rassemble les différents acteurs** de l'accueil de jour : bénévoles, salariées et personnes accueillies.

En fonction des sujets, des partenaires ou des personnes extérieures peuvent également être invités. Le Conseil de Maison n'est pas simplement un temps d'information. Il permet de mettre en discussion les grandes orientations de l'AJR, de faire émerger des propositions et de suivre collectivement les projets engagés.

EN 2025

Son rôle a été particulièrement important compte tenu **des transformations** vécues **par la structure**.

Les échanges ont notamment porté sur : la préparation des travaux et les services à maintenir pendant cette période ; le public prioritaire et les modalités d'accueil ; l'adaptation des horaires et du fonctionnement ; la période hivernale ; l'organisation du déménagement vers le lieu temporaire ; le suivi et l'avancement des travaux ; les conditions permettant de maintenir le lien avec les personnes accueillies et les bénévoles.



LES SERVICES

Les services proposés par l'Accueil de Jour Jean Rodhain répondent à des **besoins très concrets** : se nourrir, se laver, prendre soin de soi, être accompagné dans ses démarches ou simplement trouver un espace où l'on peut être accueilli. Mais derrière chaque service, il y a une **intention plus large** : offrir un point d'appui et permettre à la personne de retrouver progressivement des repères, du lien et une capacité d'agir.

En 2025, cette mission a été fortement impactée par les travaux. L'AJR a connu plusieurs périodes de fermeture, du 14 avril au 15 mai, puis du 1er au 13 octobre, ainsi qu'une adaptation importante de son fonctionnement pendant la période de travaux. Les horaires ont évolué : l'accueil a d'abord été proposé de 9h à 11h, puis de 8h30 à 11h30, du lundi au vendredi. Deux samedis ont également été ouverts dans le cadre de la mobilisation du plan Grand Froid.

Cette année particulière nous a conduits à prioriser **les services essentiels** et à **adapter leur organisation**. La fréquentation a ainsi été limitée, avec un maximum d'environ 40 personnes par jour.

LE PÔLE ACCUEIL : LA PREMIÈRE RENCONTRE

Le pôle Accueil est souvent le **premier contact** entre une personne et l'AJR. Il est composé chaque matin de trois bénévoles, qui ont pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter. En 2025, le fonctionnement en effectif réduit a modifié la manière d'accueillir. Avec moins de flux, les bénévoles ont pu prendre davantage de temps avec les personnes, et notamment avec celles qui franchissaient la porte pour la première fois.

« Quand je suis arrivé, je ne savais pas comment ça fonctionnait. On m'a accueilli, expliqué les choses et surtout on a pris le temps de me parler. Ça m'a donné envie de revenir. »

Parole d'une personne accueillie

Le nombre de passages témoigne de l'impact des différentes périodes de fermeture et du fonctionnement en mode dégradé :

Après une progression très importante entre 2022 et 2024, le nombre de passages diminue fortement en 2025. Cette baisse est directement liée aux périodes de fermeture, à la réduction des horaires, au fonctionnement en mode dégradé et au recentrage du public prioritaire.

Cette situation n'a pas été simple pour les équipes car l'AJR porte le principe d'un **accueil inconditionnel**.

ANNÉES	NOMBRE DE PASSAGES
2022	12 903
2023	18 997
2024	24 873
2025	9 803

Cette contradiction a suscité des questionnements au sein des équipes : comment maintenir notre volonté d'accueillir chacun tout en étant contraints de limiter le nombre de personnes accueillies ?

Lorsque l'AJR ne pouvait pas répondre directement à une demande, les équipes ont cherché à préserver le lien et à proposer des passerelles avec les autres acteurs du territoire, notamment la **Fondation pour le Logement** ou **l'Accueil du Pont des Grilles**. Cette expérience a rappelé que l'Accueil de Jour s'inscrit dans un réseau : lorsque nous ne pouvons pas répondre à un besoin, notre responsabilité est aussi de chercher avec la personne une autre porte d'entrée.

LE PÔLE RESTAURATION : NOURRIR, MAIS AUSSI PRENDRE SOIN

La restauration constitue **un temps essentiel** de la vie de l'AJR. Chaque matin, 5 à 6 bénévoles se répartissent les différentes tâches sous la responsabilité d'un bénévole référent.

Préparer, servir, débarrasser, nettoyer : derrière cette organisation se joue aussi un temps important de convivialité. Partager quelque chose à manger permet souvent de créer une relation là où une démarche administrative aurait échoué.

« Le petit-déjeuner, ce n'est pas seulement manger. C'est le moment où je vois les personnes, où on parle de choses simples. C'est souvent là qu'elles commencent à nous raconter ce qui ne va pas. »

Parole de bénévole

Les travaux ont fortement perturbé l'activité de restauration. L'impossibilité de disposer d'une cuisine adaptée a entraîné la suppression des repas du midi pendant cette période. Le service de restauration a été réorganisé sur la matinée, de 8h30 à 11h30, autour des petits-déjeuners et de collations proposées en continu. Les chiffres illustrent cette évolution :

SERVICES	2022	2023	2024	2025
Petits-déjeuners	11 657	9 421	10 875	5 941
Déjeuners	/	8 519	13 148	3 705



La baisse est directement liée au contexte de travaux et à la suppression des repas du midi pendant les périodes concernées. Pour autant, l'équipe n'a pas renoncé à proposer une alimentation de qualité. Avec l'appui d'Anne-Catherine, les bénévoles ont fait preuve d'une **réelle capacité d'adaptation**.

Cette période a également permis de poursuivre la démarche « **Mieux manger pour tous** », avec une attention portée à la qualité et à l'origine des produits. En 2025, l'AJR a notamment travaillé avec **Les Mets Fermiers**, le **GAEC Le Moulin** et la **Ferme Meyer**, afin de développer l'utilisation de produits issus de producteurs locaux. Environ 30 % des produits utilisés ont ainsi été issus de cette démarche. Le travail contre le gaspillage s'est également poursuivi avec la transformation des produits : confitures, compotes, gâteaux à base de pain, etc.

« On avait moins de possibilités avec les travaux, mais on a cherché des solutions. Finalement, on a découvert qu'on pouvait faire beaucoup de choses avec peu de moyens. »

Parole de bénévole

« Même quand il n'y avait plus le repas du midi, il y avait toujours quelque chose de préparé »

Parole d'une personne accueillie

LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT : ÉCOUTER AVANT D'ACCOMPAGNER

Le pôle Accompagnement constitue **l'un des piliers de l'AJR**. Son objectif est d'écouter, comprendre, orienter et soutenir les personnes dans leurs démarches, sans se substituer aux dispositifs de droit commun. En 2025, ce travail a pris une forme particulière. Le nombre de démarches réalisées a diminué, mais le nombre de personnes différentes accompagnées a augmenté :

INDICATEURS	2022	2023	2024	2025
Personnes accompagnées différentes	150	218	286	352
Accompagnements réalisés	665	1 558	2 693	1 879

Cette évolution est particulièrement intéressante. **352 personnes** différentes ont bénéficié d'un accompagnement en 2025, soit davantage qu'en 2024, alors même que l'activité globale de l'AJR était fortement réduite. Dans le même temps, le nombre d'accompagnements réalisés est passé de 2 693 à 1 879. Cette évolution traduit notamment le choix fait en 2025 de rencontrer systématiquement les nouvelles personnes, de prendre le temps d'identifier leurs besoins et de favoriser une première accroche avec l'accès aux droits.

« Avant, je ne savais pas à qui demander. Ici, on m'a d'abord écouté et ensuite on m'a expliqué où aller. »

Parole d'une personne accueillie

Cette évolution a également nécessité une **montée en compétence des équipes bénévoles** autour des réalités des personnes vivant à la rue et des dispositifs existants.



LE PÔLE HYGIÈNE : PRENDRE SOIN DE SOI ET RETROUVER SA DIGNITÉ

Le pôle Hygiène comprend les douches, la laverie et le service de coiffure. En 2025, les travaux ont fortement réduit les possibilités d'accès à ces services.

SERVICES	2022	2023	2024	2025
Douches	712	872	1 079	418
Laverie	/	41	155	49

Une seule douche a pu être mise à disposition trois jours par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, de 8h30 à 11h.

La laverie a été suspendue pendant la période de travaux.

Le **service de coiffure** a pu être maintenu **ponctuellement**, mais de manière très limitée, les conditions matérielles étant peu propices.

LES ATELIERS COLLECTIFS : UNE PAUSE NÉCESSAIRE EN 2025

Les ateliers collectifs constituent habituellement un support important de participation, d'expression et de valorisation des savoir-faire. En 2023, ils réunissaient entre 5 et 15 personnes et entre 10 et 17 personnes en 2024. En 2025, les conditions matérielles liées aux travaux ont conduit à leur suspension. Plusieurs ateliers qui fonctionnaient régulièrement chaque semaine ont ainsi été mis en pause.

Cette suspension a été vécue comme **une frustration** pour les équipes comme pour certaines personnes accueillies, car ces activités **participent pleinement à la vie collective**.

« Les ateliers, ça permettait de penser à autre chose. On oubliait un peu les problèmes. »
Parole d'une personne accueillie

Pour autant, l'année 2025 n'a pas été dépourvue d'ouverture culturelle. **Des sorties culturelles** ont été organisées avec différents partenaires, notamment avec la **Ville de Metz**. Les personnes accueillies ont ainsi pu participer à des sorties à **l'Arsenal**, au **Centre Pompidou-Metz** et au **FRAC**, ainsi qu'à des projets tels que **Grâce**.



LES MARAUDES : UNE MISSION MISE EN PAUSE

Les maraudes constituaient jusqu'en 2024 un autre moyen d'aller à la rencontre des personnes les plus éloignées de l'accueil de jour.

ANNÉES	MARAUDES	RENCONTRES
2022	18	127
2023	25	347
2024	34	520
2025	<i>Mise en pause</i>	

En 2025, les maraudes ont été mises en pause en raison des travaux et de la réorganisation générale de l'activité. Cette suspension rappelle cependant l'importance de **la démarche « d'aller vers »**.

Certaines personnes ne franchissent pas spontanément la porte d'un Accueil de Jour. Aller à leur rencontre permet de créer un **premier contact** et, lorsque cela est possible, de proposer progressivement une orientation vers les dispositifs adaptés.

En conclusion de 2025, les travaux ont réduit certains services et modifié profondément leur organisation. Mais ils ont aussi permis de réinterroger leur sens. Faire moins n'a pas signifié renoncer à notre mission : il a fallu revenir à l'essentiel, à la rencontre et aux besoins prioritaires des personnes.

LES PARTENAIRES

L'Accueil de Jour Jean Rodhain ne peut répondre seul à l'ensemble des besoins des personnes accueillies. Sa force repose aussi sur sa capacité à faire venir les partenaires au plus près des personnes, dans un lieu qu'elles connaissent et qu'elles fréquentent déjà. La présence régulière de professionnels extérieurs permet ainsi de créer des passerelles entre les personnes accueillies et les dispositifs de droit commun. Elle évite que la personne ait à franchir seule plusieurs portes avant de trouver le bon interlocuteur.

EN 2025

Les permanences partenaires ont toutefois été mises en pause ou fortement réduites pendant la période de travaux, en raison des conditions d'accueil et des contraintes liées aux locaux. Elles ont repris progressivement en 2026 et seront pérennisées dans le nouveau local.

DES PROFESSIONNELS QUI VIENNENT « JUSQU'À LA PORTE » DE L'AJR

Plusieurs partenaires messins assurent habituellement une présence physique dans les locaux de l'AJR. Ces interventions sont complémentaires de l'accompagnement proposé par les salariés et les bénévoles. L'AJR joue ici un rôle de passerelle : la relation de confiance construite dans le quotidien peut permettre à une personne d'accepter plus facilement de rencontrer un professionnel spécialisé.

- **Ligue des droits de l'Homme** : La Ligue des droits de l'Homme reçoit les personnes sur rendez-vous et accompagne notamment les personnes étrangères confrontées à des démarches administratives complexes : régularisation, recours, changement de statut, regroupement familial... Sa présence permet de rendre plus accessibles des démarches souvent difficiles à comprendre et à engager seul. Pour les bénévoles, elle constitue également un appui précieux lorsqu'une situation administrative dépasse leur champ de compétence.
- **SAO mobile – Association Est Accompagnement** : Le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) mobile, porté par Est Accompagnement, intervient sur rendez-vous via le 115, une à deux fois par semaine. Les professionnels évaluent les situations individuelles et recherchent, avec les personnes, les solutions les plus adaptées en matière d'hébergement et de logement, notamment dans le cadre du dispositif Logement d'abord. Cette présence au sein de l'AJR facilite le passage entre le temps de l'accueil et celui de l'orientation. Elle permet également de mieux articuler les observations faites au quotidien par les bénévoles et l'expertise des professionnels de l'hébergement et du logement.
- **LHSS mobile – Association Est Accompagnement** : L'équipe mobile des Lits Halte Soins Santé (LHSS) intervient chaque semaine auprès des personnes accueillies. Une infirmière, un travailleur social et une psychologue peuvent ainsi proposer un accompagnement sanitaire de proximité, souvent en amont ou en complément d'un parcours de soins. Cette présence est particulièrement importante pour des personnes qui peuvent être éloignées des dispositifs de santé ou qui rencontrent des difficultés à engager seules une démarche de soins.
- **UDAF de la Moselle – Service Sans Domicile Stable** : L'UDAF de la Moselle intervient dans le champ de l'accompagnement social et de la domiciliation des personnes sans domicile stable, notamment pour les personnes bénéficiant du RSA. Cette présence est essentielle au regard des difficultés rencontrées autour de la domiciliation et de l'ouverture ou du maintien des droits. Elle permet de rapprocher les personnes des démarches administratives indispensables à leur parcours et de mieux articuler le travail réalisé à l'AJR avec celui du service spécialisé.
- **L'équipe mobile de l'AIEM – Pôle Urgence** : L'équipe mobile de l'AIEM, composée notamment d'éducateurs et d'une psychologue, intervient régulièrement à l'AJR de manière informelle. Sa présence est particulièrement intéressante car elle ne repose pas uniquement sur des rendez-vous formalisés. Les professionnels peuvent venir à la rencontre des personnes, échanger autour d'un café, prendre des nouvelles ou repérer une situation nécessitant une attention particulière. Cette approche favorise l'aller-vers au sein même du lieu d'accueil. Elle permet également de construire progressivement une relation avec des personnes qui ne seraient pas forcément prêtes à entrer directement dans une démarche d'accompagnement.
- **Le CCAS de Metz – chargée de mission errance** : Le CCAS de Metz, à travers son chargé de mission errance, intervient également auprès du public de l'AJR sur les questions d'accompagnement social et de domiciliation. Sa présence contribue à renforcer le lien entre l'accueil de jour et les services municipaux, et permet de mieux faire remonter les difficultés rencontrées par les personnes sans domicile sur le territoire messin.
- **Les assistantes sociales du Département – Maison De la Solidarité de Saint-Barbe** : Les assistantes sociales de la Maison du Département Saint-Barbe interviennent environ toutes les six semaines. Leur présence ne vise pas uniquement à recevoir des personnes en rendez-vous. Elle permet également de créer une connaissance réciproque entre les professionnels, les bénévoles, les salariés et les personnes accueillies. Ces temps sont précieux pour mieux comprendre les missions de chacun et faciliter les orientations lorsque la situation d'une personne nécessite l'intervention du Département.
- **La PASS de ville** : La PASS de ville intervient environ une fois par mois avec une médiatrice sociale. Son rôle est notamment de faciliter l'ouverture des droits et l'accès aux soins, en accompagnant les personnes qui rencontrent des difficultés administratives ou sociales pour accéder au système de santé. Là encore, le fait que la professionnelle puisse rencontrer les personnes directement à l'AJR constitue un véritable facilitateur.

LA BANQUE ALIMENTAIRE DE MOSELLE : UN PARTENAIRE ESSENTIEL DE NOTRE RESTAURATION

Le partenariat avec la Banque Alimentaire de Moselle est indispensable au fonctionnement du pôle restauration de l'AJR. Les dotations alimentaires contribuent directement à permettre la préparation et la distribution des petits-déjeuners, collations et repas proposés aux personnes accueillies.

EN 2025

Ce partenariat s'est notamment inscrit dans le cadre des dotations FSE⁺, qui participent à l'approvisionnement en denrées alimentaires destinées aux personnes en situation de précarité.



**Banque Alimentaire
de Moselle**

Au-delà de l'approvisionnement, ce partenariat permet à l'AJR de **maintenir une offre alimentaire diversifiée** tout en maîtrisant les coûts et en travaillant sur la lutte contre le gaspillage. Il rejoint également la démarche engagée autour de « **Mieux manger pour tous** », en permettant aux équipes de travailler les produits disponibles et de les transformer lorsque cela est possible.

Confitures, compotes, soupes ou encore gâteaux à base de pain illustrent cette volonté de ne pas simplement distribuer ce qui est disponible, mais de valoriser les produits et de les transformer en véritables temps de repas et de convivialité.

Les travaux ont temporairement fragilisé cette dynamique en imposant la mise en pause des permanences. Leur reprise progressive en 2026 constitue donc un enjeu important pour retrouver cette fonction de passerelle entre les personnes accueillies et le droit commun.

L'AJR confirme ainsi sa place de lieu ressource sur le territoire messin, capable de réunir autour des personnes les acteurs nécessaires à leur parcours, tout en restant à sa juste place : être aux côtés, faciliter, orienter et mettre en lien, sans se substituer aux professionnels et aux dispositifs compétents.

LES MOMENTS FORTS

L'année 2025 restera comme une année particulière dans l'histoire de l'Accueil de Jour Jean Rodhain. Marquée par les travaux et les adaptations de fonctionnement qu'ils ont entraînées, elle a aussi été ponctuée de moments qui ont permis de préserver ce qui fait l'identité de l'AJR : la rencontre, la convivialité, la participation. Ces temps forts ont permis de continuer à proposer aux personnes accueillies des expériences qui dépassent les seules réponses aux besoins essentiels et de faire vivre autrement la fraternité.

LE PROJET GRÂCE : L'ART URBAIN COMME ESPACE DE RENCONTRE

En 2025, l'AJR et l'atelier peinture ont participé au projet Grâce, un **projet culturel autour de l'art urbain** qui a permis aux personnes accueillies de découvrir un univers artistique parfois éloigné de leur quotidien. Le projet s'est construit autour de **plusieurs temps** : une visite, des ateliers de pratique artistique avec l'artiste OX, puis une exposition et un temps de vernissage. Ces différentes étapes ont permis de ne pas réduire la culture à une simple sortie. Les personnes accueillies ont été invitées à expérimenter, créer, donner leur avis et prendre part au projet. La découverte de l'exposition et le vernissage ont ensuite permis de valoriser le travail réalisé et de donner une visibilité aux participants.



« Ici, on vient souvent pour des choses dont on a besoin. Là, on venait juste pour créer et faire quelque chose de différent. »
Parole d'une personne accueillie

⁺FSE : Fond Social Européen

LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX : CONSTRUIRE ENSEMBLE MALGRÉ LES CONTRAINTES

Le démarrage des travaux a constitué **l'un des événements majeurs** de l'année 2025. Transformer les locaux de l'AJR représentait un enjeu important pour l'avenir de la structure, mais cette transformation impliquait également de quitter temporairement certains espaces et de réorganiser profondément le quotidien. Le déménagement et l'installation dans le local temporaire ont été une **véritable aventure collective**. Bénévoles, salariés et personnes accueillies ont participé, chacun à leur manière, au tri, au déplacement du matériel, au rangement et à l'aménagement du nouveau lieu.

Ce moment a été bien davantage qu'une opération logistique. Il a permis aux personnes qui font vivre l'AJR au quotidien de prendre part concrètement à la **transformation de leur lieu**. Il a fallu décider ce qui devait être conservé, ce qui pouvait être déplacé, comment organiser les espaces et comment continuer à faire vivre les différents services avec moins de place.

Pour les personnes accueillies, participer à cette étape a également permis de ne pas être uniquement spectatrices du changement. Elles ont contribué à l'installation d'un lieu qu'elles allaient continuer à fréquenter. Cette **mobilisation collective** a donné une autre dimension à cette période de **transition** : les travaux concernaient les murs, mais le projet restait porté par les personnes.

« On a déménagé ensemble. Chacun a donné un coup de main. »

Parole d'un bénévole

LE FRATERNÔËL : UNE TABLE POUR TOUS

Le 25 décembre 2025, l'Accueil de Jour Jean Rodhain et la Fondation pour le Logement ont choisi de s'associer pour **proposer un repas de Noël** aux personnes qui, ce jour-là, risquaient de se retrouver seules. Le Fraternoël a réuni **70 personnes** autour d'une même table, dans une ambiance festive, chaleureuse et solidaire. Au-delà du repas, ce temps a permis de faire de Noël un moment partagé, alors que cette période peut être particulièrement difficile pour les personnes isolées ou sans domicile.

Bénévoles, salariés, personnes accueillies et partenaires se sont mobilisés pour préparer ce moment et faire de cette journée un véritable temps de fête. Une table dressée, un repas partagé, des échanges, des sourires : autant de gestes simples qui prennent une dimension particulière lorsqu'ils permettent à chacun de ne pas être seul le jour de Noël.

Le Fraternoël a également été rendu possible grâce au soutien de nombreux mécènes et donateurs, que nous remercions très chaleureusement pour leur confiance et leur générosité. Leur soutien a contribué à faire de cette journée un moment véritablement festif et solidaire.

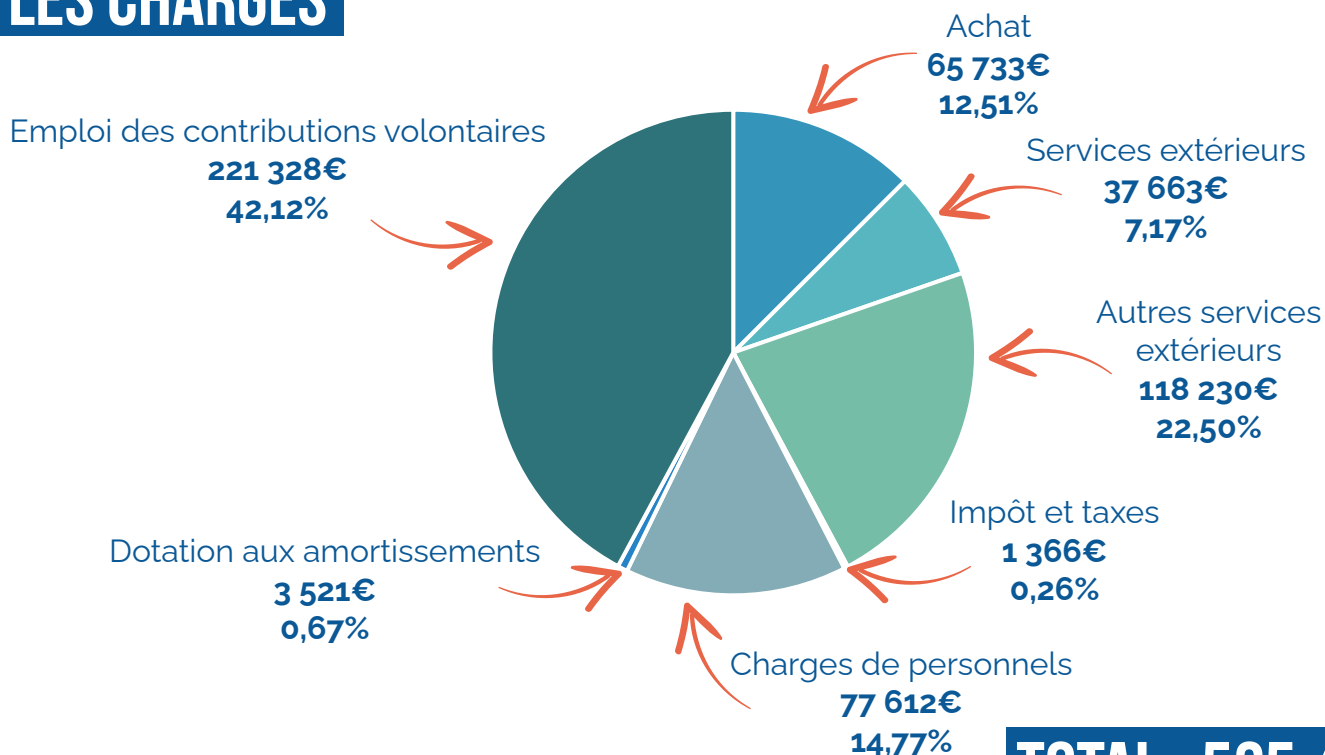
« Le 25 décembre, normalement c'est une journée comme les autres pour moi. Là, j'ai eu l'impression d'être invité quelque part, d'avoir une famille autour de moi. »

Parole d'une personne accueillie



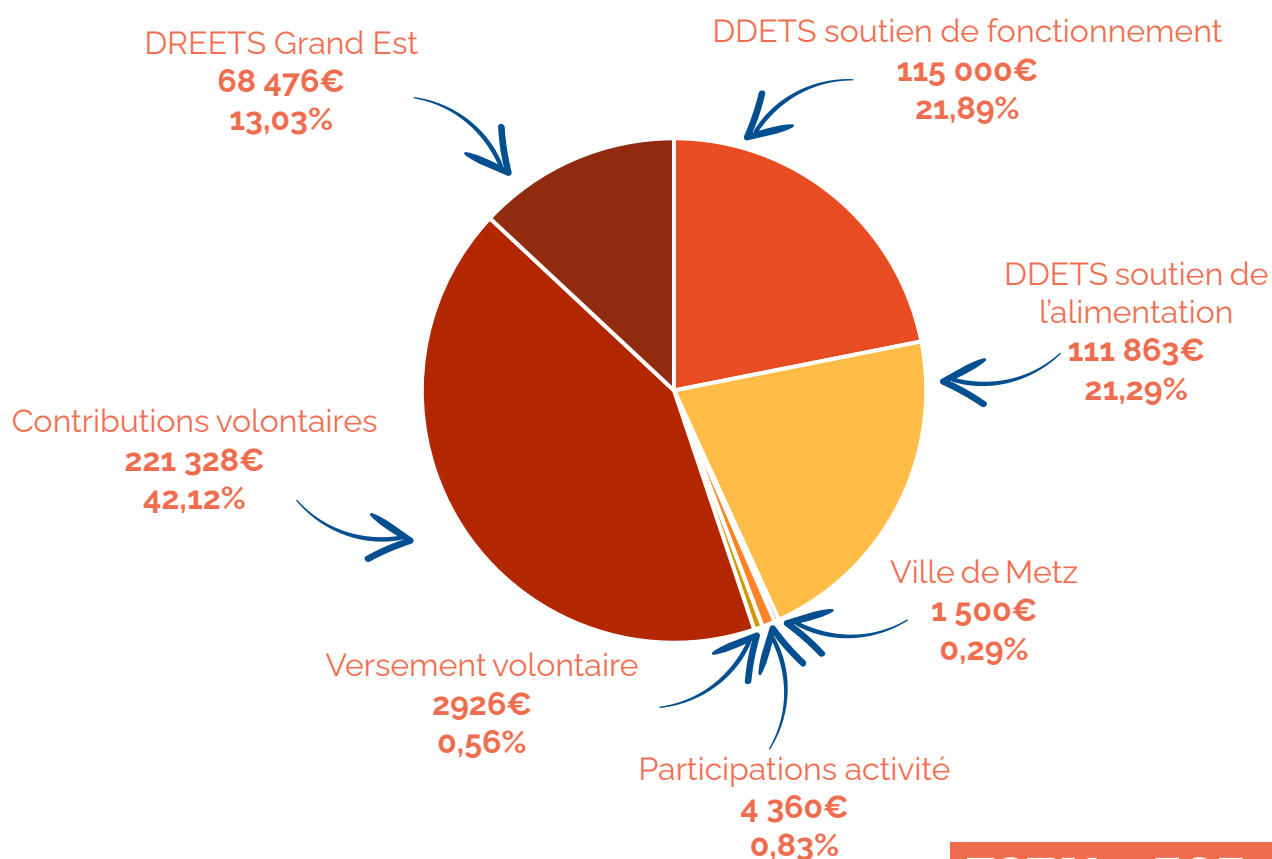
LE BILAN FINANCIER

LES CHARGES



TOTAL : 525.453 €

LES PRODUITS



TOTAL : 525.453 €

TABLEAU PRÉVISIONNEL DES DÉPENSES ET FINANCEMENTS POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DE JOUR

CARITAS HABITAT, Foncière du Secours Catholique national depuis 2015 est propriétaire de l'ensemble du bâtiment de quatre étages du 5 rue des Augustins et 10 rue du Neufbourg depuis novembre 2022. De premiers travaux d'aménagements temporaires ont été réalisés par le Secours Catholique en décembre 2022 et janvier 2023 pour une occupation temporaire des locaux avant travaux de rénovation et mise aux normes.

L'Accueil de Jour a ainsi pu ouvrir au public à partir de février 2023. Caritas Habitat a engagé des travaux en avril 2025 qui sont en cours de finition en octobre 2026. Le Secours Catholique y contribue, pour la partie accueil de jour du rez-de-chaussée.

Des subventions publiques et des financements privés ont été obtenus pour ce chantier important (tableau ci-dessous). La Maîtrise d'ouvrage confiée à Caritas Habitat a été accompagnée par SYSTRA, Assistant maîtrise d'ouvrage (AMO) et les travaux ont été menés par PBS, entreprise générale avec l'ensemble de ses sous-traitants. La rénovation de l'intégralité du bâtiment (5 niveaux) représente un investissement pour CARITAS Habitat de 2.948 000 €.

Financeurs publics et privés du Secours Catholique		
Financeurs publics et privés du Secours Catholique	Date de versement	Montants
État – DDETS de Moselle	04/05/2021	208.596,00 €
Metz Mécènes Solidaires	17/12/2021	25.000,00 €
Les Petites Pierres	31/12/2021	20.000,00 €
Fondation Caritas	2021	50.000,00 €
DDT 57	22/09/2022	100.000,00 €
Euro-métropole de Metz	12/2023	50.000,00 €
Conseil Départemental 57	12/2024	50.000,00 €
Concert Cathédrale Metz du 12 octobre 2024	12/10/2024	6.000,00 €
Grands donateurs	25/11/2024	18.004,00 €
DDETS de Moselle	30/12/2024	23.000,00 €
Fondation Les Primevères	21/10/2025	40.000,00 €
ARS 57 - AIEM	30/12/2025	50.000,00 €
MUTUALIA	2026	10.000,00 €
PBS	22/07/2026	30.000,00 €
Secours Catholique	2026	50.537,00 €
TOTAL	2026	731.137,00 €

Part prévisionnelle du SCCF 557	
Nature des Travaux	Montants provisoires
Travaux provisoires 2022	120.000,00 €
Peinture	37.878,00 €
Menuiserie	61.118,00 €
AMO, architecte, bureaux d'études et de contrôle	75.000,00 €
Plomberie sanitaire	40.405,00 €
Cuisine équipement et chambres froides	166.044,00 €
Carrelage	45.756,00 €
Sols souples	10.748,00 €
Menuiseries extérieures	2.075,00 €
Électricité	36.000,00 €
Plâtrerie et faux plafonds	61.113,00 €
Design social signalétique	25.000,00 €
Mobilier	50.000,00 €
TOTAL	731.137,00 €

Que tous les soutiens financiers qui ont permis à ce beau projet de voir le jour soient ici vivement et chaleureusement remerciés pour leur confiance et leur générosité.

NOS PARTENAIRES



PERSPECTIVES 2026

La fin des travaux d'aménagement prévue en **septembre 2026** va permettre d'offrir de nouvelles et belles perspectives à l'Accueil de Jour Jean Rodhain à Metz.

Les différents acteurs vont avoir besoin d'un peu de temps pour s'approprier les locaux rénovés avec l'accueil du public dans des conditions à nouveau normalisées et sans restriction. Les activités vont reprendre progressivement et la bagagerie, nouveau service, sera ouverte dès que les conditions matérielles, les bénévoles et le cadre juridique seront réunis. Une signalétique adaptée au public sera testée avec les différents acteurs et usagers de l'Accueil de Jour sur plusieurs mois avant de trouver sa forme définitive. Un soin particulier sera apporté au bien-être des personnes accueillies et un effort important sera fait pour une meilleure communication sur les activités, les services, les événements et les initiatives tout au long de l'année.

Le projet continue d'être porté par une équipe d'une **centaine de bénévoles** soutenue par quatre salariés. Les bénévoles connaissent un renouvellement important qui nécessite en permanence un effort de recrutement, d'accompagnement et de formation pour viser l'autonomie, la prise de responsabilité et une bonne coordination.

Cet enjeu des bénévoles est d'autant plus important que la gouvernance du lieu est partagée par les différents acteurs et que la place des personnes accueillies se veut centrale à l'Accueil de Jour Jean Rodhain. **Le Conseil de Maison**, instance qui participe aux décisions et aux orientations du lieu, a l'ambition d'accueillir en son sein des personnes venues du public et qui constitue un tiers à la moitié de cette instance.

Pour la partie alimentaire, après l'impulsion donnée par **le « Programme Mieux Manger Pour Tous »** de la **DREETS Grand-Est**, la partie restauration poursuit son développement pour des coopérations en circuit court avec des producteurs locaux pour une alimentation de qualité. La nouvelle cuisine va faciliter la confection des repas et permettre des ateliers cuisine avec une montée en compétence possible des bénévoles et des personnes accueillies impliquées.

Enfin, avec l'arrivée prochaine de la **PASS de Ville** gérée par **l'AIEM**, ce sont tous les partenaires de la Santé qui seront les bienvenus à l'Accueil de Jour pour faciliter l'accès aux droits, à la santé et aux soins des publics accueillis en renforçant les maillages déjà existants avec les principaux partenaires que sont **l'UDAF**, **l'Association Est Accompagnement** et tous ses services, l'équipe mobile et les autres services de l'AIEM, les **Travailleurs sociaux du Conseil Départemental de Moselle**, le **CCAS de la Ville de Metz**.



Alexis GARNIER

Délégué du Secours Catholique Meuse-Moselle

REMERCIEMENTS

La Délégation du Secours Catholique de Meuse-Moselle remercie chaleureusement l'ensemble des **107 bénévoles** qui sont intervenus tout au long de l'année 2025 et sans lesquels, l'Accueil de Jour ne pourrait pas fonctionner. Les travaux de rénovation, commencés en avril, ont malmené, parfois gravement perturbé, voire empêché leur engagement jusqu'à aujourd'hui. Les bénévoles réalisent un engagement remarquable et garantissent un état d'esprit familial et convivial qui imprègne fortement l'Accueil de Jour. Rappelons que certains bénévoles ont eux aussi connu la rue et trouvent ici un lieu de reconstruction incomparable.

La coordination des bénévoles est assurée par **quatre salariés**, piliers de l'organisation actuelle de l'Accueil de Jour : Aurélie LEGOUGNE, responsable, Lahoucine BOUSHAB, salarié mis à disposition de l'AIEM, Anne-Catherine KIFFER (0,4 ETP) et Sylvie GESLIN (0,6 ETP) salariée mises à disposition de l'UDAF 57 réalisent un formidable travail pour accueillir et former régulièrement les nouveaux bénévoles, structurer les activités et faire respecter par tous les règles de bon fonctionnement de l'AJR. Ils contribuent fortement au lien inter-partenarial qui est cœur du projet de l'Accueil de Jour.

« Qu'ils soient tous les quatre fortement remerciés pour leur investissement personnel qui garantit la pérennité de ce lieu ».

La Délégation remercie aussi tous **les partenaires** qui permettent d'améliorer l'accompagnement et la bonne orientation des personnes sans domicile stable. Aussi, nous remercions tout particulièrement l'UDAF 57, l'AIEM, l'AEA, Médecins du Monde, la Ligue des Droits de l'Homme, le CCAS, la DDETS 57, le CMSEA, les Services de l'Administration Pénitentiaire, la Banque Alimentaire, ... qui agissent avec le Secours Catholique tout au long de l'année ainsi que tous les partenaires qui interviennent plus ponctuellement pour le bien des personnes accueillies à l'AJR.

Enfin, la Délégation remercie **tous les financeurs** qui permettent la sécurisation et le développement des activités de l'Accueil de Jour du Secours Catholique à Metz. L'Accueil de Jour bénéficie d'abord d'un grand soutien des services de l'Etat pour son fonctionnement annuel. La DDETS 57 (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Moselle) finance une partie importante du fonctionnement et notamment la mise à disposition des 2 ETP de l'UDAF et de l'AIEM ainsi qu'une part conséquente de l'alimentation. La DREETS Grand-Est dans le cadre du Programme «Mieux Manger Pour Tous» finance la recherche d'alternatives pour améliorer la partie restauration pour favoriser l'achat de produits chez des producteurs locaux en circuits courts et des produits bio.

Le CCAS de la Ville de Metz participe chaque année au financement de la fête de Noël du 25 décembre à l'Accueil de Jour avec une subvention dédiée à la réalisation du repas festif pour les personnes à la rue.

Que toutes et tous soient chaleureusement remerciés pour leur contribution indispensable à la réussite de ce lieu. Ensemble, nous voulons que cette maison d'Accueil de Jour puisse rayonner une solidarité au service de ceux qui ont été malmenés par la vie et pour lesquels nous œuvrons ensemble à leur reconstruction dans le plus grand respect de leur dignité.

Pour le Bureau,

Rémy JUNKER
Président du Secours Catholique Meuse-Moselle



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

ACCUEIL DE JOUR JEAN RODHAIN

CHIFFRES CLÉS

469 personnes accueillies

9 803 passages

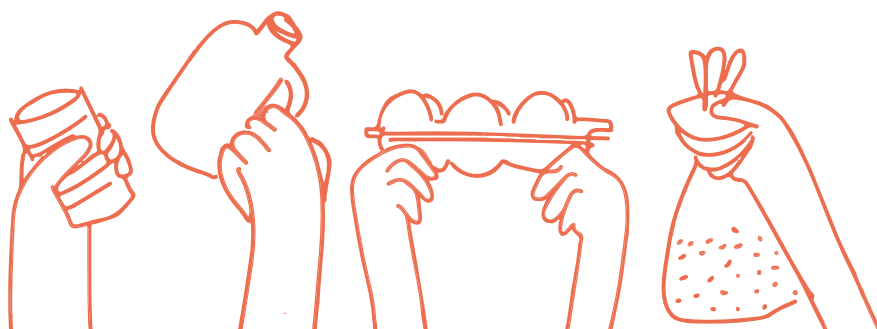
352 personnes accompagnées

107 bénévoles

4 salariés

525 453 € de budget

5 rue des augustins, 57000 Metz
equipelocale.ajr@secours-catholique.org
03 87 37 06 65



DÉLÉGATION MEUSE MOSELLE

📍 26 BIS RUE DE LA CHÈVRE 57070 METZ
☎ 03 87 76 21 56
✉ MEUSEMOSELLE@SECOURS-CATHOLIQUE.ORG



ENSEMBLE,
CONSTRUIRE,
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL